

RÔLE DU RESPONSABLE DE SORTIE ET DES CAPITAINES DE ROUTE

- Dans le but d'offrir et d'organiser des sorties agréables et sécuritaires pour tous, le **responsable de la sortie**
 - Détermine les groupes (maximum de 12 cyclistes par groupe) selon les vitesses de croisière suivantes :
A (34 et +); B (32-34); C (30-32); D (27-29) et E (26 et -). Au besoin, former plusieurs groupes par vitesse.
 - Nomme un capitaine de route pour chacun des groupes. Il peut demander à certains cyclistes d'expérience d'agir comme capitaine de route de leur groupe vitesse.
 - Doit s'assurer que tous les nouveaux membres ont suivi la session d'intégration du club et leur recommande fortement de choisir, pour une première sortie avec le club, un groupe de vitesse en deçà de ce qu'ils croient pouvoir maintenir du début à la fin de la sortie.

- Le rôle du **capitaine de route** est défini comme suit :
 - Il est le représentant officiel du club auprès des cyclistes et des autres utilisateurs de la route lors des sorties.
 - *Le Capitaine de route* est donc, les yeux, les oreilles du club et porte une attention particulière au climat qui prévaut lors de sorties. Il s'assure de la cohésion du groupe et intervient lorsque nécessaire.
 - Il doit rappeler les consignes avant le départ et, au besoin, pendant le parcours :
 - ✓ La vitesse de réchauffement au départ.
 - ✓ Lors d'un arrêt repartir lentement pour garder la cohésion du groupe.
 - ✓ La distance à respecter entre les cyclistes, mains sur les cocottes, prêt à freiner.
 - ✓ Comment se font les relais.
 - ✓ Ne jamais dépasser le pneu arrière du vélo qui nous précède.
 - ✓ Rouler droit et à la file indienne, sauf si consigne différente du capitaine.
 - ✓ Indiquer les trous et autres éléments dangereux et tous les cyclistes doivent relayer le signal.
 - ✓ Respect du code de la sécurité routière, par exemple les arrêts obligatoires et comment les faire.
 - ✓ Arrêt de tout le groupe si crevaison ou problème technique.
 - ✓ S'assurer d'aider un cycliste en difficulté pour lui permettre de terminer la sortie.
 - À la halte, s'entend avec le capitaine d'un autre groupe si un ou des cyclistes veulent ou doivent changer de groupe.
 - Pour préserver la bonne image du Club et vous offrir des sorties agréables, il peut arrêter son groupe en bordure de route ou à la halte pour une mise au point. S'il le juge nécessaire, il pourrait donner un avertissement à un membre si son comportement va à l'encontre de la sécurité, du plaisir et du Code d'éthique du Club.
 - S'il y avait récidive, le membre pourrait recevoir **un avis écrit** du président, avec droit de donner sa version des faits.